

APPEL AUX AUTORITÉS DU BRÉSIL POUR PROTÉGER LES *GUARANI*

26 mai 2010



PHOTO:
Capitanbado.com

La communauté autochtone *guarani* de Kurussu Ambà est très menacée par la violence et le dénuement sauf si le gouvernement brésilien entreprend de la protéger et de faire respecter ses droits fonciers. Le 10 mars de cette année, un juge du Mato Grosso du sud a ordonné son expulsion, alléguant qu'elle occupait illégalement une propriété privée. En fait, la communauté vit sur une partie de sa terre ancestrale qu'elle a revendiquée en novembre 2009.

En novembre 2007, le Ministère de la justice avec le bureau du procureur fédéral, la FUNAI (Agence gouvernementale des affaires indiennes) et 23 dirigeants autochtones, ont signé un accord qui chargeait la FUNAI d'identifier les terres et de les rendre à plus de deux douzaines de communautés *guarani* incluant, en avril 2010, celles de la communauté de Kurussu Amba.

Ces deux dernières années, la FUNAI a, comme d'habitude, négligé d'agir, pour une grande part en raison de la pression du gouvernement de l'État et du lobby des propriétaires terriens, selon Amnesty International. Ceci n'a laissé que peu de choix à la communauté de Kurussu Amba. Avec d'autres communautés *guarani*, elles ont abandonné les réserves surpeuplées où elles se trouvaient depuis que leurs terres leur avaient été volées dans les années 1960. Beaucoup de ces communautés vivent maintenant dans des camps de fortune établis à côté d'autoroutes, proches de leurs terres ancestrales.

Après avoir vécu dans l'un de ces camps pendant quatre ans, la communauté de Kurussu Amba a décidé de rentrer chez elle.

A la suite de l'ordre d'expulsion de mars, un juge du tribunal fédéral régional, à Sao Paulo, a déclaré que l'expulsion devait être suspendue pendant 90 jours jusqu'à ce qu'une nécessaire étude anthropologique ait achevé l'identification des terres de la communauté, a poursuivi Amnesty International.

Etant donné la façon dont d'autres expulsions ont été conduites au Brésil, la communauté fut soulagée en apprenant cela. Néanmoins, elle sait que les expulsions peuvent s'effectuer (par la

police ou des hommes armés) même si la FUNAI entreprend ces études et confirme que les terres sont propriétés *guarani*.

La communauté reste dès lors sous la menace constante de la violence et de l'intimidation des hommes armés qui ont tué au total les membres de trois communautés depuis 2007, y compris un guérisseur de 70 ans.

Les hommes armés bloquent les accès à la nourriture et à l'eau et « empêchent la FUNAI et la FUNASA (Fondation nationale de la santé, agence fédérale du service de santé pour les autochtones) d'envoyer leurs agents dans la communauté » déclare Amnesty. « Ils ont déplacé les paniers de nourriture et les postes de santé 10 kms plus loin. »

Vu la précarité de la situation, Amnesty appelle à exiger des autorités brésiliennes :

- qu'elles garantissent immédiatement la sécurité de la communauté de Kurussu Amba et qu'elles fassent que son approvisionnement en nourriture et les services de santé lui soient accessibles directement,
- qu'elles s'assurent qu'une enquête approfondie sera menée sur les allégations de menaces contre la communauté,
- qu'elles entreprennent en urgence des études anthropologiques pour identifier, dans les 90 jours stipulés par le tribunal, les terres ancestrales de Kurussu Amba.

Il serait bon aussi d'encourager ces autorités de se conformer aux termes de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et à ceux de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ces deux documents ayant été ratifiés par le gouvernement du Brésil.

Source : Intercontinental Cry

<http://intercontinentalcry.org/call-on-authorities-in-Brazil-to-protect-the-Guarani-people/>

Traduction S. DREYFUS -GAMELON pour le GITPA